

PROFIL DE POSTE DE CONTRACTUEL

Profil 7:

Champ : TPCA
Poids horaire : 80 heures
Cycle Master

Charges pédagogiques :

Ce poste est à pourvoir pour l'année universitaire 2017-2018 à hauteur de 80h pour une intervention au semestre 8 dans le groupe de projet « **Architecture du lotissement** » dirigé par P. Duguet

Objectif pédagogique:

L'objectif de cet enseignement est d'articuler, de confronter l'architecture de l'édifice avec la production d'un ensemble plus vaste à vocation urbaine. Il s'agit donc de réfléchir à la mise en place critique d'espaces architecturaux et urbains dont les échelles spatiales et temporelles sont complémentaires. Il complète les compétences de l'architecte dont l'intervention est obligatoire, à partir de mai 2017, pour la création d'un lotissement. Questionner le lotissement c'est une façon d'interroger la ville contemporaine, la place de l'architecture dans sa fabrication, dans ses extensions ou sa recomposition. Cet enseignement propose d'aborder l'architecture contemporaines sous l'angle des mutations foncières avec un objectif de réduire la consommation des espaces. Densité, urbanité, mixité seront au centre du travail d'architecture et de fabrication de la ville. Il s'agira aussi, à travers le projet, de réfléchir à la façon de concilier l'architecture avec les outils de fabrication de la ville (règlements, découpage parcellaire...).

Contenu pédagogique:

Le travail s'organisera en 3 temps.

Dans un premier temps (4 semaines), il s'agira de donner des bases critiques sur la situation actuelle de production de ces territoires de juxtapositions où les logiques de marché et d'étalement prédominent au détriment de tout travail d'urbanité, et de permettre de développer des propositions articulant les échelles urbaines et architecturales en lien étroit avec son contexte.

Dans le même temps, il sera question de mettre en place un référentiel de projet articulant plusieurs typologies architecturales et les outils fonciers de mise en place d'une entité urbaine à vocation mixte. Ce référentiel s'intéressera aux dimensions, aux hiérarchies spatiales, aux usages et pratiques des habitants. En effet, si les outils de découpage et d'organisation du foncier ont largement participé à la fabrication qualitative de la ville dans le passé, les logiques actuelles s'appuient sur un urbanisme règlementaire sans ambition spatiale. Actuellement, le découpage de parcelles agricoles produit des lotissements monofonctionnels qui pérennisent le bâtiment comme produit (zones pavillonnaires, zones d'activités, zones logistiques ou d'urbanisme commercial) et qui disqualifient de nombreux territoires des périphéries souvent desservies par les réseaux de transports rapides mais aussi les extensions de nombreux centres-bourgs.

Dans un deuxième temps (4 semaines), un travail de programmation urbaine sera fait en s'appuyant sur la connaissance du contexte et des objectifs spatiaux. Cette programmation sera spatialisée sur les bases d'un allotissement d'une parcelle de grande dimension (à vocation d'activités agricoles, industrielles ou commerciales) d'extension ou de reconversion urbaines. A travers la production d'un plan d'ensemble collectif, le travail individuel confrontera la capacité à fabriquer de la ville par la juxtaposition d'architectures et recherchera à optimiser la fabrication de la ville au-delà de son organisation foncière. Un exercice de règlement du lotissement précisera le statut des espaces et leurs traitements ainsi que le programme architectural.

Dans un troisième temps (8 semaines), le projet architectural sera développé sur plusieurs parcelles afin de préciser les différents espaces architecturaux et urbains, leurs dimensions précises, les modes constructifs respectant les éléments du règlement du lotissement. Un travail en maquette de typologies architecturales expérimentera et précisera les espaces

projetés. Ces travaux se feront sur un territoire situé en Ile-de-France, aux limites de l'agglomération de Paris, qui sera le site d'expérimentation et seront menés en lien avec plusieurs institutions existantes (IAU-IdF, DDT, PNR, CAUE, Communes, Intercommunalité...). L'optionnel de projet Po810, architecture, villes et transports, est un élément de compréhension du contexte de ces périphéries où prolifèrent les lotissements de pavillons ou d'activités.

L'intervention de plusieurs personnalités extérieures ou des visites permettent de confronter le groupe d'étudiants avec des approches complémentaires. Un voyage dans une ville européenne est envisagé pendant les vacances de printemps pour enrichir les références de projet et comparer des réalisations.

Cet enseignement peut s'inscrire dans le prolongement du groupe de projet du semestre 1, MP721 - architecture et revitalisation urbaine. projets s'attacheront à favoriser une relation étroite des riverains avec ce bien commun qu'est le paysage qu'ils habitent.

Missions :

Il s'agit d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs projets